



Déclaration Liminaire

CHSCT D de la Corrèze du 4 novembre 2020

Les vents sont nombreux et ils sont mauvais. Ils ne sont pas seulement contraires, ils viennent emporter des vies, bousculer nos modes de vie et saper les principes fondateurs du vivre ensemble.

La barbarie la plus abjecte a, de nouveau, frappé notre pays. Elle est l'œuvre d'une idéologie totalitaire qui détourne une religion pour porter des coups mortels à des femmes et hommes et à travers eux, à la République tout entière.

Notre devoir est à la fois de ne pas sombrer dans l'effroi et nous tenir debout face à ceux qui agissent en son nom.

Mais une nouvelle fois les atterroissements ministériels ont ajouté angoisse et stress chez les personnels de l'Éducation Nationale, tout comme dans les familles. A cela, nous pouvons ajouter aujourd'hui déception et colère car les personnels de l'Éducation nationale ne s'habituent pas à faire et défaire dans l'urgence.

Les agents ont à cœur de prendre leur responsabilité pour que l'École joue pleinement son rôle mais le mode de gestion « ordre et contre-ordre » tire dangereusement sur la corde. Non pas sur celle de la confiance qui est déjà rompue mais sur celle de la conscience professionnelle. Celle-ci est particulièrement solide mais pas au point de pouvoir subir toutes les mises à l'épreuve inutiles .

Bien entendu, la situation sanitaire, politique, sécuritaire n'est pas simple. Mais devons nous attendre des temps meilleurs pour retrouver de la clarté et de la sérénité ? Cette situation sera-t-elle simple un jour ? L'organisation, pendant les vacances scolaires et pour le jour de la rentrée, d'un hommage rendu à notre collègue assassiné était matériellement difficilement réalisable. Et de par les risques terroristes, celle-ci est devenue encore plus complexe.

Pour l'Unsa Education, l'hommage à Samuel Paty prévu le lundi 2 novembre était indispensable ce jour-là, et doit absolument s'inscrire dans la durée.

L'Unsa Éducation vous demande, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, d'impulser la mobilisation de la communauté éducative pour la construction de temps forts autour du 9 décembre, journée de la laïcité à l'École. Cette réponse éducative est la meilleure manière de faire face aux obscurantistes et à leurs sicares.

Cette rentrée était aussi placée sous l'égide d'un nouveau protocole sanitaire. A l'UNSA Éducation, nous partageons la nécessité de maintenir le lien au sein des espaces scolaires avec les élèves. Il y a un enjeu éducatif et sociétal important pour lutter contre les inégalités, et maintenir un lien éducatif fort.

Pour l'Unsa Éducation, il faut faire confiance aux équipes, mais en leur laissant du temps et en leur donnant les moyens de faire.

Pour l'Unsa Éducation prendre la mesure de la deuxième vague de l'épidémie particulièrement dure c'est aussi répondre aux craintes des personnels et venir les protéger, en supprimant le jour de carence, en re-

connaissant la COVID 19 comme maladie professionnelle et en fournissant des équipements répondant aux critères de protection pour ne pas se retrouver dans la situation des masques DIM ...

Il est nécessaire également de fournir des équipements spécifiques pour les personnels infirmiers ou médecins dans les établissements. Le recours au télétravail doit être favorisé dès que possible en particulier dans les services académiques avec de réels moyens matériels.

Et l'Unsa Éducation ne se contentera pas des « on sait faire » car les faits sont têtus nous voyons bien sur le terrain que l'institution ne sait pas faire.

Pour rassurer les personnels, il est nécessaire d'avoir des indicateurs et des informations fiables. C'est pourquoi les indicateurs de suivi des personnels contaminés doivent continuer à être publiés mais être plus fournis et précis afin de mesurer d'éventuels risques dans les écoles et les établissements. Des études scientifiques doivent également être menées comme cela avait été le cas pour Crépy en Valois afin d'améliorer la compréhension.

Pour l'UNSA Éducation il faudra très rapidement anticiper sur les épreuves d'examens qui arrivent, définir des aménagements nécessaires pour les programmes et supprimer la première série d'EC. De même il est nécessaire d'anticiper la gestion des périodes de stages pour la voie professionnelle et de prendre en compte la situation des apprentis.

Des personnels de l'éducation respectés, reconnus, protégés, accompagnés, informés, c'est le sens de l'action de l'UNSA Éducation et de ses syndicats dans cette période complexe et éprouvante.

Pour finir Monsieur l'inspecteur d'académie, nous vous rappelons que le mercredi après-midi est un moment particulier dans la semaine d'un agent souvent durant lequel il n'est pas à son « poste » et répond à ses obligations personnelles (rdv médicaux, garde d'enfants, etc ...). Les représentants du personnels ne dérogent pas à cette règle. En faisant le choix de convoquer des réunions le mercredi après-midi vous ne participez pas à l'amélioration de la qualité du dialogue social et vous compliquez l'action des représentants du personnels.

Merci de votre attention.